Compte-Rendu de l'Assemblée Générale
UFAR AuRA 2024

Club-house du Rhône Sportif, Stade Abbé Firmin, 18 rue tranquille, à Villeurbanne.
Le 17/02/2024 à partir de 10h00

Le président, Alain Boutaric, ouvre la séance à 10h00 après un café d'accueil.
Il remercie les présents et fait circuler la feuille d'émargement.

Sont Présents :

Membres du Bureau (5) : Nicolas Asnar (Devil Oldies), Alain Boutaric, Pierrick Colombié (Gigots Bitumes), Richard Plottier (Sans Génie de l'Ovale /Quinquas), Thierry Ulrich (Globe Trottar)

Représentants des Clubs (11) : Cédric Jovanovic (Globe Trottar), Pierre Deydier et Laurent Julliard (Ceps Beaujolais), Sylvain Fernandez (Sans Genis de l'Ovale) David Pellegrain (Grognards de l'ARCOL), Yves Gallo (Diots du Stade et Quinquas), Jeff Solard (ARCOL et Quinquas), Gerald De Michelis et Brendan Weight (Mauvaise Pente -COL), Emeric Kaczanowski (Verts Reluisants), Christophe Gonon (Globe Trottar).

Pouvoirs des Clubs (8):
Potes au feu (St Savin), Crampons Rouillés (Chaufailles), Gentlemen du Gier, XV Gaulois (Viriat), MIG Givors, Piments Verts (La Sevenne), People Village (Véore), Devil Oldies (St Etienne).

Le Quorum est atteint.
L'AG commence par un tour de table pour que chacun se présente rapidement.

Ordre du Jour

1 Rapport Moral

2 Licences-Effectifs (Pierrick COLOMBIE)

3 Comptes (Thierry ULRICH)

4 Cadre de la Pratique

5 Projets Sportifs

6 Arbitrage/CAL

7 Site Internet National

8 Dates 2024

9 Vote Renouvellement Bureau

Assemblée Générale UFAR AuRA 2024

Villeurbanne, le 17/02/2024

……

1- Rapport moral

Rappel : Dernière AG **: 03/12/2022**

La Coupe du Monde a chamboulé les plannings, à tous les niveaux.

- Pour preuve, la date de cette AG
- 2 boucliers Régionaux

Quelques points à ressortir de cette saison.

<u>France 2023 – Coupe du Monde de Rugby</u>

L'UFAR National avait un Projet spécifique pour cette Coupe du Monde : organiser des matchs (ou des Tournois) contre des équipes étrangères dans toutes les villes hôtes où nous sommes présents.
Finalement, cela a été difficile à monter car

- la FFR (et le GIP) ont tardé à nous donner les accréditations
- énorme difficulté à trouver des équipes étrangères pour organiser des matchs contre elles.
  - Nous n'avions pas de places à leur fournir
  - le Brexit oblige les Anglais à avoir un passeport pour venir en France

Au final, chacun s'est débrouillé selon ses moyens et les opportunités offertes en local.
Les 2 grands pôles de la Ligue AuRA (Lyon et St Etienne) ont réussi à organiser des événements, avec des fortunes diverses.

Le grand nombre de clubs « Compétition » sur la **Métropole Lyonnaise** n'a pas laissé beaucoup de place aux Loisirs à plaquer. Arcol et Gigots Bitumes ont quand même réussi à organiser un match mais Franco-français.

Les Devil Oldies de St Etienne vu la situation « Rugby » de la Ville a réussi à tirer son épingle du jeu en tirant les bonnes sonnettes :

- Gestion Rugby sur la fan-zone sur 1 journée
- Matchs à 5 et à plaquer contre une équipe Canadienne. Belle soirée.
- Tournoi de la Loire (veille du dernier match à St Etienne). Journée festive (avec bandas)
- Participation à un clip de la Métropole autour du Tram (en amont)

D'autres sites ont pu organiser des événements (Cf retransmission des matchs à Annonay, etc…)
Sans oublier le déplacement de nos Quinquas à Vaison pour un Tournoi, où il y avait …les Canadiens (toujours les mêmes)

En dehors de cela, ce fut quand même une belle fête. Jusqu'au drame….

Point Equipes

- Rappel :
  L'UFAR, c'est 2 choses :
  - L'association des équipes Loisirs Vétérans
    Pour en faire partie l'équipe paie une adhésion de 100€ à l'année.
  - Le club (7117L) qui donne une licence aux joueurs qui n'ont pas de rattachement à un club FFR

Il y a donc 2 sortes d'équipes en UFAR puisque l'équipe peut adhérer à l'association sans que les joueurs prennent leurs licences dans le club 7117L.
Les joueurs qui jouent en UFAR prennent leurs licences :

- Soit au club UFAR AuRA (7117L) qui abrite plus de 250 joueurs
- Soit à un autre club FFR : ces joueurs sont alors la section Loisir d'un club qui a, par ailleurs, une école de rugby et une équipe senior en compétition.

Ci-dessous les clubs adhérents à l'UFAR avec leur club de rattachement principal.

Equipes adhérentes à l'UFAR AuRA			Saison 2023/2024	
NomClub	VilleClub	Dept	n° Club	
Les Vieux de la Vieille	Annonay (07)	07	7117L	Les joueurs de ces équipes prennent, en majorité, leurs licences dans le club FFR nommé "Comité UFAR AuRA" et qui porte le numéro 7117L
Les Potes au feu de Nord-Isére	Saint-Savin (38)	38	7117L	
Les Gentlemen du Gier	Pays du Gier (42)	42	7117L	
Les Devil Oldies	Saint Etienne (42)	42	7117L	
Rugby Loisir Hauteville	St Georges Hauteville	42	7117L	
Mart'O Five	Martres	63	7117L	
Les Verts Reluisants	Chasse-Ternay (69)	69	7117L	
RC du B.T.P. Les Gigots-Bitumes	Lyon (69)	69	7117L	
Rugby club du Barreau de Lyon	Lyon (69)	69	7117L	
Les Crampons Aiguilles (F)	St Symphorien Ozon (69)	69	7117L	
Quinz'Sex en tas	Quinquas du Lyonnais	69	7117L	
XV Gaulois	Viriat	01	7117L	
Made in Givors	Givors (69)	69	7117L/5021H	
Les Globe Trottar	Villeurbanne (69)	69	7117L/5043G	
Les Crampons Rouillés	Chauffailles (71)	71	?	Les joueurs de ces équipes prennent leurs licences dans un club FFR qui a une équipe Senior en compétition et une école de Rugby. Ils sont la section Loisir de ce club,
Rugby Club Feurs	Feurs (42)	42	5018E	
Les SAL Gones	St Priest (69)	69	5026N	
Les Vert 2 Rouge / Tontons Droppeurs	Chavannoz (38)	38	5041E/5932Y	
Les Ceps Beaujolais - Anciens du CSV	Villefranche sur Saone (69)	69	5069K	
Les People Village	Portes les Valence (26)	26	5476C	
Les Sans Génie de l''Ovale	Saint Genis Laval (69)	69	6305D	
Les Piments Verts	La Sevenne	38	6532A	
Les Grognards de l'ARCOL	Ecully (69)	69	6852Y	
Les Perroquets	Unieux (42)	42	7114H	
Les Diots du Stade	Chaponnay (69)	69	7198X	
Jurassic PARC	Arbresle	69	7289S	
La Mauvaise Pente (COL)	Lyon (69005)	69	7658B	
Total clubs	**27**			

- En tout, il y a **27 équipes UFAR sur la Ligue AuRA**
  Quelques pertes sèches : Sallanches, Livron, Reignat
  Ou équipes qui ont fusionnées : Rillieux ou les Narcos d'Andrézieux
  Cers pertes sont compensées (depuis le début de cette saison) par :
  - 3 nouveaux venus : La Mauvaise Pente (COL) 15 Gaulois (Viriat), Jurassic Park (Arbresle)
  - Et un retour : les Avocats

Cotisation UFAR inchangée
Elle est de 100 € par an et par équipe (pour que l'équipe soit labellisée UFAR)
Rappel : c'est l'équipe qui est UFAR. Le joueur est, avant tout, un joueur FFR et il n'est UFAR que parce qu'il joue dans une équipe qui est reconnue comme étant de l'UFAR.

Convention Comités UFAR région /clubs

Mise en place en début de saison 2022/2023
Ce document est important car il comble un vide au niveau de notre organisation : il fixe les règles qui lient l'UFAR avec ses équipes.
Le document concerne uniquement les 14 équipes dont les joueurs prennent leurs licences FFR par le biais du club UFAR régional (7117L).
En fait, ces équipes ne sont que des associations sans lien direct avec la FFR.
C'est l'association UFAR Régionale qui est, aux yeux de la FFR, **le club responsable** de ces joueurs par le biais du Club UFAR AuRA (Code FFR 7117L)

Un tel document permet :

- d'acter le lien qui unit le Comité régional UFAR à ces équipes (car rien n'existe hormis le paiement de la cotisation)
- de définir les responsabilités des uns et des autres.
- de responsabiliser les présidents de nos associations adhérentes.

Suite logique :
Dans cette Convention, il est demandé que le Président de chaque association adhérente prenne une licence « dirigeant » FFR (**DC4 avec AT : Accès Terrain)**.
Il n'y a rien à faire de votre côté. Le Bureau UFAR AuRA se chargera de faire ces licences avant la fin du 1er trimestre 2024.
De plus, **les Droits G_Admin** sur Ovale 2 lui seront affectés : cela lui permettra d'avoir accés aux déclarations d'accident, la FFR demandant que ce soit un dirigeant qui valide la déclaration.
A noter que l'UFAR Régional **prend à sa charge** la différence de tarif entre la licence de joueur et celle de dirigeant (soit 36,50€). C'est, donc, neutre pour le dirigeant.

Evénements Sportifs

Tournoi régional UFAR :
Exceptionnellement, il y en a eu 2 cette saison (Coupe du Monde oblige)

- Annonay le 29/10/2022
  Sur le terrain, 4 équipes
  Composées avec Vieux Vieille/Devil Oldies/St priest (SAL)/Arlequins Livron/Véore/Grognards ARCOL/Rive Gier
  Bouclier remporté par les Vieux de la Vieille
- Givors le 29/04/2023
  6 équipes sur le terrain

……

Présents : les Gigots Bitumes, les Sans Génie de l'Ovale (St Genis Laval), les Devil Oldies de St Etienne (renforcés par Les Narcos d'Andrézieux), les Globe Trottar de Villeurbanne, les Gentlemen du Gier, et bien sûr, les Made in Givors.
Bouclier aux GTV

Ces 2 Tournois se sont très bien passés, dans une bonne ambiance.
Le seul bémol, qui commence à être récurrent est la faible participation.
Les raisons avancées sont multiples, mais il n'y a pas de solution miracle qui convienne à tous : par exemple, choisir la bonne date est mission impossible. Il existe juste des dates moins mauvaises que d'autres.

Tournoi National Beaumont – Pentecôte 2023
Ce fut une belle réussite et on a vu beaucoup de bonnes choses.
Super ambiance et soleil.
1ere journée : le Tournoi de R5 a bien lancé l'affaire : 10 équipes, très festif, joyeux.
Equipes qui se déguisent de maniére systématique…
Bonne idée pour le soir : Food trucks au bord du terrain : très sympa.
2e journée Tournoi de 15 – 10 équipes (peu) mais un bon niveau général.
Quelques nouveautés :

- Trophée spécifique pour l'animation (à la place du challenge de l'offensive), notation par les équipes.
- Points prenant en compte la moyenne d'âge.

Belle soirée de Gala.
Quelques points noirs : plutôt du côté de l'organisation, elle-même car il y a toujours des imprévus à gérer. Ici, sur la gestion des terrains.

Equipes Quinquas

Parole à Yves Gallo et Richard Plottier
C'est une structure spécifique : l'équipe cotise à l'UFAR.
Elle rassemble les joueurs de plus de 50 ans qui le souhaitent. La plupart sont à cheval entre leur équipe d'origine et les quinquas.
Depuis quelques années, elle se déplace pas mal à l'étranger : cette saison, un voyage est planifié en Italie.
Cette équipe a été créée il y a une dizaine d'année : ils auraient bien besoin de forces vives (car le noyau dur est plutôt composé de sextas, aujourd'hui…). Alain Boutaric s'engage à leur fournir quelques adresses…

Organisation AG UFAR National

La dernière AG de l'UFAR National a eu lieu à Saint Etienne le 02/12/2023.
C'était un Evénement important, un honneur pour Saint Etienne et notre Région.
Ceux qui y ont assisté ont pu voir qu'au niveau National, les sujets et les projets ne manquent pas et que nous y apportons un investissement sans faille.
L'UFAR a toujours défendu les intérêts du Rugby Loisir devant la FFR : c'est notre rôle.

VOTE : le Rapport Moral a été validé à l'unanimité.

2- Licences-Effectifs (Pierrick Colombié)

Sur ce sujet, la parole a été laissée à Pierrick

COMPARATIF NB LICENCES							
	RLO	RLSP	DC4	EDU	SOI	Total	% S-1
2023/2024 (en cours)	**250**	**23**	**4**			**277**	
2022/2023	238	30	5	1		**274**	-5%
2021/2022	254	23	7	3		287	69%
2020/2021	151	15	4			170	-42%
2019/2020	269	11	5	7	1	293	-22%
2018/2019	351	15	7	4		377	27%
2017/2018	292		5			297	-3%
2016/2017	302		3			305	

Ce sont les licenciés du Club UFAR AuRA 7117L : il y a 14 équipes concernées.
Il est plus compliqué de faire un état des lieux sur les équipes adossées à un club FFR qui a des joueurs compétition.

En termes d'effectifs, nous sommes sur une bonne dynamique, cette année : les chiffres en cours sont équivalents à S-1 alors que la saison est loin d'être terminée.
A titre d'exemple, 2 clubs ont initialisé des demandes mais n'ont encore rien validé (15 Gaulois et Avocats).

Quelques nouveautés (il y en a toujours) cette saison, pour les licences :

- Au niveau technique (Ovale2)
  - Les justificatifs d'identité (CI et passeport) doivent être au format pdf. Ce qui nous a même obligés à modifier celles en cours sur Ovale2.
  - Une 3e option pour l'assurance
    Qui amène de la confusion dans les esprits (donne la possibilité de s'assurer hors FFR). Peu d'explications autour de cette nouveauté alors que cela a de vraies répercussions : allongement des délais de validation, refus nombreux, …

- Changement de Gouvernance FFR → nouveau Secrétaire général
  La plupart du temps ce sont des demandes logiques.
  - Droits Ovale2 contrôlés (enfin !) : on ne peut pas accorder un droit à une personne si le prétendant n'a pas encore validé sa licence de la saison en cours.
  - Autres contraintes sur les Droits, notamment ceux du Président du club

- La Licence de la saison précédente protège toujours :
  - jusqu'au 31 octobre 2023
  - pour les entrainements uniquement
  - **MAIS** uniquement si on a initialisé sa demande de licence pour l'année en cours (nouveauté !)

Tarif licence
Voir Partie 3 - Comptes
A noter que :

- la Ligue AuRA prend 10 euros par licence, au passage
- Il faut s'attendre à une augmentation la saison prochaine.

3- Rapport Financier (Thierry Ulrich)

Parole à Thierry

BILAN COMPTABLE 2022/2023

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (Dont Assurances)	2 080,00	Transport, hébergement, repas	
Licences (UFAR)	14 873,00	Licences (UFAR)	11 015,00
		Cotisations UFAR	1 080,00
Subventions		Matériel médico sportif	
Recettes réception		Entretien des équipements	250,00
Publicité		Frais de réception	26,00
Dons		Frais de compétition	800,00
Ventes vêtements etc.		Frais bancaires	70,86
Manifestations sportives		Frais de secrétariat	117,84
Manifestations extra sportives		Location d'installations	
Divers		Divers	
Recettes Assemblée générale		Dépenses Assemblée Générale	209,00
TOTAL	16 953,00	TOTAL	13 568,70

Résultat	+ 3384,3

Le résultat est positif.
Mais il est un peu en trompe l'œil car :

- La Ligue Régionale ne nous a toujours pas demandé le solde des licences de la saison dernière.
- Elle n'a pas lancé non plus le prélèvement automatique mensuel que nous avons mis en place il y a quelques années.

La faute aux comptes FFR qui ont mis longtemps à être clôturés.

De toute façon, l'UFAR AuRA est en bonne santé financière : nous avons une avance confortable de trésorerie via notre livret.

Recettes
Les uniques recettes viennent des cotisations club et des licences : rien de bien nouveau.
Prix licence
Depuis 3 saisons : 10 euros sur chaque licence pour la Ligue (au lieu de 5)
Licence 2021/2022 = 10+10+10+5 = 35 (augmentation de 5 : quote-part ligue)
Licence 2022/2023 = 10+20+10+5 =45 (augmentation de 10 : assurance FFR)
Licence 2023/2024 : idem

Il faut s'attendre à une augmentation pour la saison prochaine :

- La FFR est fortement endettée
- La FFR a des soucis avec la GMF
  - Désengagement de la GMF au niveau du sponsoring maillot EDF.
  - Renégociation cette année du contrat assurance (tous les 3 ans)

VOTE : Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4- Cadre de notre pratique

Une nouveauté est apparue : la <u>Déclaration de match numérique (sur Ovale2)</u>
Elle est valable pour tout match ou rencontre amicale, d'après la FFR
Sauf pour les Tournois et les matchs à l'étranger
Nous avons fait le choix en Ligue Aura de ne pas l'utiliser pour les Loisirs RLOP :

- certaines zones à remplir pas pratiques pour nous (nom d'équipe ET de club?)
- pas possible de mettre plusieurs équipes
- organisation administrative autour des validations à revoir au sein de la Ligue.
- Possible arrivée d'un logiciel spécifique aux Loisirs (OvaLoisir) qui prendrait cette déclaration en compte.

Nous avons donc décidé de continuer à utiliser la déclaration de match papier (accord SG Ligue).

<u>Au sujet de la Déclaration de Match</u>
L'UFAR a été assigné en justice courant 2021 pour un accident survenu fin 2018 sur un joueur d'une équipe du Comité UFAR PACA qui rencontrait une association dont les membres sont licenciés Loisirs par ce Comité.
Choc à la tête sur le sol suite à un placage régulier, et transport en urgence à l'hôpital.
Le joueur va mieux mais garde d'importantes séquelles neurologiques. Il n'a pas pu reprendre son travail à ce jour.
<u>Constat :</u>
Tous les participants à la rencontre (dont le blessé) étaient dument assurés Loisirs FFR.
MAIS le match n'avait pas été déclaré à la Ligue PACA.
<u>Résultat :</u>
Le joueur n'a toujours pas reçu d'aide : la GMF considère que ce match n'existe pas puisque non déclaré en amont.
Et à l'inverse de toutes les affaires précédentes du même type, la FFR ne souhaite pas intervenir dans le dossier pour faire bouger la GMF.
Affaire en cours.

Ceci pour vous alerter encore une fois sur l'importance :

1- D'assurer vos joueurs en temps et en heure (même pour les entrainements)
2- De déclarer vos matchs

Cela a déclenché de nombreuses questions au sein de l'AG.
Vous trouverez la plupart des réponses à ces questions en cliquant sur le lien suivant sur le site de la Ligue : https://ligueaura.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby-loisir/rugby-loisir-en-ligue-aura

On y trouve 3 documents téléchargeables :

1- Rappel du cadre de nos rencontres (licences RLOP), notamment, Qui on a le droit de rencontrer ? qui on n'a pas le droit de rencontrer? **Etc… (voir Annexe 1)**
2- Une demande d'autorisation de match Loisir vierge (spécifique aux Loisir)
3- Une demande d'autorisation de Tournoi Loisirs vierge (spécifique aux loisirs)

Sur ce dernier point, nous préférons la plupart du temps une déclaration d'autorisation de Tournoi à une déclaration de match, car, très souvent, nos équipes sont composées de joueurs de plusieurs clubs. Et il est important que tous les clubs représentés sur le terrain soient désignés (même pour un seul joueur).

5- Projets Sportifs

Tournoi Régional ARCOL.

Depuis la reprise Covid, peu de clubs participent à nos Tournois
Il y a toujours de bonnes raisons pour ne pas venir : licences, éloignement, dates, ….
Quelles solutions ?

- changer de période : au printemps
- à faire en soirée (ou sur une demi-journée)
- être inventifs !!!

Cette saison, le Tournoi aura lieu à l'ARCOL
David Pellegrain présente son projet :

- 2 terrains : Tournoi limité à 10 équipes
- Condensé sur une matinée : fin du Tournoi vers 13h00-13h30
- Apéro et repas ensuite.
- 1 Match Quinquas en ouverture

Visiblement, cela se présente bien : on n'est pas loin des 10 équipes souhaitées.
Mais n'hésitez pas à le contacter !

Tournoi National 2024

Pas de candidat pour cette année, faute de candidats à l'organisation, d'une part.
Mais l'UFAR National, déçu par la faible affluence à Beaumont, s'est aussi interrogé :
Est-ce que les équipes n'ont pas besoin d'une année blanche pour faire autre chose :
Voyage à l'étranger, par exemple ?
On pourrait aussi, surement, s'entendre avec l'EVRA (l'organisme Européen des vétérans) pour qu'ils organisent leur Tournoi en alternance avec le nôtre (rencontre prochaine avec eux, à Lyon)

Tournoi National 2025

Plusieurs équipes en BFC étaient intéressées.
Aujourd'hui, il ne reste que Besançon…. Mais cela reste compliqué.

Cela demande des installations sportives importantes (3 ou 4 terrains homologués)
Mais surtout, en cette période post-Covid, toutes les prestations ont augmentées.
Les grandes salles sont rares et chères, avec un cahier des charges pléthorique et souvent des prestataires obligatoires (traiteur, sécurité, DJ, ….).
Peu de possibilité de faire jouer la concurrence ou de favoriser une connaissance qui ferait chuter les prix.

Pas de nouvelle à cette heure de la candidature de Besançon.

Discussion autour des Tournois UFAR

Une discussion autour des Tournois, de la partie sportive, surtout, a été engagée.
Certains ont réclamés plus de transparence au niveau des résultats et se plaignent de l'absence de classement final.
Ils semblent oublier que nous sommes en Loisir. J'entends que nous restons, pour la plupart, des compétiteurs ? Soit. Mais cela ne reste valable que sur le terrain.
Et, si les matchs ont évidemment une incidence sur le résultat final, ils sont loin d'être le seul critère pour l'attribution d'un bouclier. Les résultats sportifs ne rentrent que pour 50% dans le décompte final. Le reste (animation, fair-play, …) est à l'appréciation des arbitres et des responsables de la table de marque.
Et c'est bien le but recherché : être une machine de guerre ne garantit pas la victoire finale.
A relire :

> *« Ce bouclier ne représente pas un titre de champion de France mais honore le vainqueur du Festival National UFAR qui doit être le meilleur représentant du beau jeu, du fair-play et de l'honnêteté sportive. »*
> **Extrait des Règles d'attribution du Bouclier National**

Pour ce qui est de la transparence, que pourrait-elle nous apporter ?
Moins de réclamations ? Il y en a déjà, au moment de la proclamation des résultats.
Et il y en aura encore plus, si jamais nous donnons le détail des résultats. Ce ne serait qu'ouvrir la boite de Pandore : faudra-t-il que les responsables de plateaux viennent expliquer pourquoi ils ont mis telle note en animation ? Telle note en fair-play ?
Faudra-t-il que j'explique, comme cela m'est arrivé lors du Tournoi Régional 2016, ce que c'est que le fair-play ???
Croyez-moi, cela fait 10 ans que j'organise des Tournois en AURA et 5 ans au niveau National. Il y aura toujours des grincheux et cela ne m'intéresse pas d'offrir en pâture, les courageux qui veulent bien superviser nos matchs.

En 2019, nous avons entièrement revu le cahier des charges du Tournoi National. Il y est expressément notifié que les Présidents de Régions (ou leur représentant) doivent être présents lors des délibérations pour l'attribution du Bouclier.
Cela pour qu'ils soient les garants de la validité des résultats devant leurs équipes.

6- Arbitrage

Sujet récurrent et important pour nous : on voit qu'en Ligue Aura, la personne qui valide les déclarations de match indique systématiquement : pas de désignation d'arbitre pour les matchs Loisir
A l'UFAR, nous avons pourtant beaucoup travaillé sur ce dossier : nous avons fait des propositions, mais peu de résultats tangibles.

2 mesures ont été annoncées et qui sont quasi validées. Elles restent à mettre en œuvre.

- **Une Qualification Arbitre Loisir** :
  Un joueur Loisir pourra arbitrer s'il répond correctement valablement à un QCM en ligne.
  Equivalent de l'ancien LCA
- **Les anciens arbitres touchés par la limite d'âge (de plus de 55 ans)** pourront être habilités en Loisirs : à mettre en place pour avoir une convention et entretenir un fichier des volontaires au niveau de la Ligue.

QAL : Qualification Arbitrage Loisir

Le fameux QCM : il a été mis en ligne en Janvier 2022
Mais surprise : il l'a été avec des nouvelles règles qui instaurent une séparation de la Catégorie Loisirs entre Moins de 40 ans et plus de 40 ans.
Ces documents sont visibles uniquement sur la page du QCM.

Le Projet a été mis en sommeil suite à une levée de bouclier des clubs IDF
En AuRA, il n'a pas été annoncé car ce règlement n'a toujours pas été affiché dans les RG (Titre 8)

Nous avons besoin de ce QAL car c'est un élément important pour que nos arbitres soient assurés.
Notre volonté : Prévoir des formations terrain en sus car un QCM ne suffit pas pour bien arbitrer.

Il serait à ce titre intéressant d'avoir un **Référent Arbitrage au sein de l'UFAR AURA**.

<u>2 sujets en pointe aujourd'hui à la FFR:</u>

- **P40/M40 (suite au fameux QAL) --- sous toutes reserves car cela n'est pas encore fait ----**
  La nouvelle règle instaurerait une séparation au niveau de l'âge au sein de nos équipes Loisir.
  En M40 (moins de 40 ans), il n'y a pas de dérogation : l'équipe sera composée uniquement de moins de 40 et ne rencontrera que des équipes sur le même modèle.
  En P40 (plus de 40 ans), il y a possibilité de dérogation pour 5 joueurs M40.
  Quelques chiffres ont été donnés au niveau National (que des pourcentages)
  De son côté, Alain Boutaric a fait une étude au niveau de la Ligue pour mesurer les impacts dans chaque équipe Loisir. C'est édifiant. Le risque est de perdre plus de 200 joueurs sur un total de 1559 joueurs (chiffres de juin 2023)

  L'UFAR va s'opposer à ces nouvelles règles, mais il est énervant de voir comment ces sujets sont menés. Nous discutons avec la FFR depuis longtemps déjà, on nous écoute…mais on ne nous entend visiblement pas… A suivre.

……

A noter quand même que, vu les spécificités de l'UFAR (plus de 35 ans), nous serons moins touchés que la plupart des autres équipes Loisirs. Mais, par contre, cela réduira forcément le nombre d'équipes à rencontrer.

- **Mixité**

Ce projet-là est plus avancé et il y a beaucoup de pression médiatique sur ce sujet.
Je ne parlerais pas de tous les épisodes granguignolesques que nous avons vécus dans cette histoire.
Même la commission médicale est en train de céder : mais ce sera forcément au prix d'adaptations réglementaires, notamment au niveau du placage (ceinturage entre homme /femme à la place du placage).
Des rencontres-tests vont être effectués à Marcoussis au mois de Mars-Avril. Pour une mise en œuvre éventuelle, la saison prochaine.

Au-delà de ce projet à marche forcée, il faut reconnaitre qu'il est nécessaire de proposer quelque chose aux filles du Loisirs car elles n'ont personne contre qui ou avec qui jouer.
Notre Ligue AuRA en est le parfait exemple : il n'y a que 80 filles sur tout le territoire
Avec 2 problématiques

- 1 seul club a une équipe constituée (XV du Bouchon : 21),
  Contre qui cette équipe peut-elle jouer ? Personne. Et ce n'est pas cette nouvelle réglementation qui y changera quelque chose.
- Par contre, les autres joueuses sont, elles, majoritairement « isolées », en ce sens où elles sont 1 ou 2 par club. La nouvelle réglementation sera peut être la solution pour elles. Si elles acceptent les contraintes du « ceinturage »…

En conclusion :
Sur ces 2 sujets, ni l'UFAR, ni les Loisirs à plaquer n'ont rien demandé : ces sujets ont étés imposés par la FFR. L'UFAR s'opposera fortement à la séparation P40/M40, trop dangereuse au niveau de la perte de licenciés.

7- Site Internet National

Site Internet : www.UFAR.fr
Développeur : Société EsterelWeb (Philippe Grand : joueur Loisir Vétéran au CARF St Raphael)
Validé en CA le 16/03/2022
Site livré le 08/06/2022
Annonce officielle aux équipes : Juillet 2022

Message :

1- A vous de vous approprier le site.
   - vérifier les renseignements en ligne concernant vos équipes.
   - Et nous faire part d'éventuels changements. (adresse : annuaire@ufar.fr)
2- Nous avertir de vos Tournois pour les mettre au Calendrier)
3- Idem pour d'éventuels articles.

En tout cas, n'hésitez pas à nous solliciter pour faire vivre ce site et qu'il soit toujours alimenté avec des nouvelles fraiches.

……

Sinon, nous sommes en recherche d'un Webmaster supplémentaire pour étoffer l'équipe. Si vous avez un nom à nous proposer, dites-le nous !

Nous comptons sur vous

8- Dates 2024

Lyon le 16/03/2024 :

- Matin : rencontre avec l'EVRA
- AM : CA UFAR National 2024
- Soir : Match France /Angleterre

Tournoi Grognards de l'ARCOL le samedi 23/03/2024 (matin)

9- Election Bureau

Les statuts de l'UFAR AURA font que le Président remet son mandat en jeu à chaque AG.
Pas de candidats à la Présidence.
Alain Boutaric se re-présente.
Il est élu à la majorité des votants

Richard Plottier est officialisé comme entrant au Bureau en qualité de vice-Président.

Constitution Bureau

Alain Boutaric	Président
Thierry Ulrich	Trésorier
Pierrick Colombié	Secrétaire
Nicolas Asnar	Vice-Pdt
Richard Plottier	Vice- Pdt

Recherche d'un webmaster (Site National ou page FB régionale à créer).
Recherche d'un Référent Arbitrage.

Annonce du prochain retrait de Pierrick Colombié pour raisons professionnelles.
Il est secrétaire de l'association : le gros de son travail porte sur les licences.
Il restera pour épauler son remplaçant Il ne reste plus qu'à trouver ce dernier
Merci de vous déclarer si intéressés.

Remerciements

Fin de l'AG vers 13h00
La réunion s'est prolongée autour d'un apéro dinatoire bien sympathique.
Merci à tous les présents pour leur participation et d'avoir rendu cette AG aussi vivante.
Merci au Rhône sportif et spécialement à Cédric Jovanovic et Remi Grosso de nous avoir accueilli.

Annexe 1

VERGNE RHONE - ALPES

Cadre des rencontres
FFR Loisir avec Placage Adapté (licence RLOP)

- Un joueur **qui n'a pas de licence** à la FFR ne peut pas participer à une rencontre validée par la Ligue AuRA.
- Une **licence FFSE, FSGT, AFFR, FFSU, etc. n'est pas valable** pour jouer contre une équipe FFR.
- De la même manière, un joueur sous couvert d'être titulaire d'une licence FFR ne peut participer à des rencontres organisées par la FFSE, FSGT, AFFR, FFSU
- Des joueurs licenciés dans différents clubs FFR **peuvent se regrouper pour constituer une équipe** et participer à une rencontre entre équipes FFR.
- Il n'est permis de jouer une rencontre Rugby Loisir à 7, X ou XV qu'avec une licence rugby loisir avec plaquage RLOP (ou, avec une licence compétition, dans certaines conditions). Mais, en aucun cas, **on ne peut jouer une rencontre Loisir avec Placage adapté avec une licence rugby loisir sans plaquage RLOSP** (Rugby à 5).
- **Un joueur non licencié FFR**, qui jouerait dans une équipe lors d'une rencontre FFR, **engage sa propre responsabilité juridique, voire pénale, tout comme celle de l'organisateur de la rencontre, et, en premier lieu, celle du Président du club.**
- Toute rencontre organisée entre des équipes FFR **doit être déclarée à la Ligue de rattachement (Ligue AuRA)**. La non-déclaration d'une rencontre de rugby **invalide l'assurance des participants.**
- Les rencontres doivent se dérouler sur **un terrain homologué par la FFR.** Pour ce type de rencontre : au minimum de catégorie E (le plus bas niveau d'agrément).
- Lorsque vous déclarez une rencontre, **vous devez vérifier que l'équipe que vous rencontrez est bien affiliée à la FFR**. En effet, certaines équipes peuvent vous donner le nom d'une ville où il y a bien un club affilié à la FFR, mais cela n'implique pas que l'équipe en question fait partie de ce club. Pour cette raison, **indiquer le Numéro de Club FFR** de l'équipe, le nom et l'adresse du stade.
- D'autre part, certains clubs FFR hébergent dans leur structure des équipes affiliées dans d'autres fédérations (FFSE, FSGT...). Nous attirons votre attention sur le fait que, si vous déléguez à ces équipes des créneaux horaires que votre municipalité vous a attribués, **vous engagez la responsabilité du président de votre club.**
- Tous les points listés ci-dessus sont également **valables pour un Tournoi.** La responsabilité de l'organisateur est d'autant plus grande : il doit être attentif et n'inviter que des équipes FFR.
- **Pour les entrainements**, tous les présents doivent avoir des licences de joueurs FFR. Seule tolérance (**uniquement pour les entrainements**) : les joueurs sont assurés par la licence de la saison précédente jusqu'au **31 octobre**. Passé cette date, il est absolument nécessaire d'avoir une licence de la saison en cours.

Vous connaissez les qualités du contrat d'assurance de la GMF. De ce fait, **nous vous recommandons d'affilier l'ensemble de vos pratiquants loisir à la FFR avec des licences/assurance Rugby Loisir avec Plaquage – RLOP**.

Nous comptons sur vous afin que l'ensemble de ces dispositions réglementaires soient bien respectées.